

ESG et Infrastructure : d'un challenge à une opportunité !

En partenariat avec



Avec plus de 3,2 Mds€ sous gestion en Private Equity, Private Debt et Infrastructure, SWEN Capital Partners investit au travers d'opérations « Primaires », « Secondaires » et en « Direct » (prise de participation directe aux côtés des gérants partenaires en fonds propres ou en mezzanine). SWEN Capital Partners offre un large choix de programmes d'investissements ouverts ou dédiés, pour une clientèle institutionnelle et de particuliers, ainsi que des services complémentaires en matière de suivi et monitoring des portefeuilles.

Filiale d'OFI AM (Groupe OFI : Macif, Matmut et de mutuelles affiliées au GEMA et à la FNMF) et de Federal Finance Gestion (Groupe Crédit Mutuel Arkea), SWEN Capital Partners partage depuis l'origine les valeurs de l'économie et de la mutualité de ses deux groupes fondateurs.

Signataire des UN-PRI, SWEN Capital Partners déploie une démarche active et rigoureuse d'Investisseur Responsable et est convaincu que l'intégration des enjeux ESG dans la gestion des entreprises contribue à créer davantage de valeur et à mieux gérer ses risques. L'équipe a ainsi développé une expertise extra-financière forte dans l'évaluation, le suivi et le reporting de ses investissements et est, à ce titre, très active au sein des associations professionnelles françaises et européennes pour promouvoir l'intégration des enjeux ESG dans la profession. SWEN Capital Partners organise depuis 3 ans, en juin, les « ESG Best Practices Honours, by SWEN » afin de promouvoir et partager les meilleures pratiques ESG en non coté observées dans le marché à l'international.

Pour la troisième année consécutive, SWEN Capital Partners a réalisé son enquête ESG sur son portefeuille d'Infrastructure et fait le point sur les pratiques des sociétés de gestion infrastructure en matière d'Investissement Responsable. Cette étude internationale porte à la fois sur les sociétés de gestion de son portefeuille d'investissement mais également sur les sociétés de gestion faisant partie de son univers d'investissement mais avec lesquelles SWEN Capital Partners ne travaille pas encore. C'est ainsi 41 sociétés de gestion qui ont été interrogées en 2016, contre 44 en 2015. Cet univers, stable par rapport à 2015, est essentiellement composé d'acteurs de taille significative puisque près des 3/4 gèrent plus de 1 Md€ d'actifs infrastructure, avec une grande majorité d'acteurs *brownfield*. D'un point de vue géographique, les zones d'investissement sont mondiales et équilibrées entre l'Europe et le reste du monde (dont la majorité en Amérique du Nord).

Ces études que SWEN Capital Partners actualise chaque année sur les acteurs du non coté et sur les actifs sous-jacents de ses portefeuilles gérés ont un triple objectif :

- **Mesurer** et « **benchmarker** » le niveau d'intégration des critères ESG par les différents acteurs du non coté,
- **Piloter** la performance extra-financière des actifs sous-jacents,
- **Communiquer** sur le profil ESG, auprès des membres de son équipe d'investissement mais également auprès des investisseurs institutionnels.

Sociétés de gestion

L'équipe de SWEN Capital Partners a élaboré un questionnaire ESG d'une cinquantaine de questions ciblant les sociétés de gestion de l'univers international considéré. Il permet d'évaluer année après année leurs engagements et pratiques d'Investisseur Responsable. Ce questionnaire a été adressé aux **41 sociétés de gestion infrastructure** à partir de l'outil FrontESG, développé par eFront.

Cette année, les acteurs de l'infrastructure interrogés ont été en proportion plus nombreux à répondre à ce questionnaire (taux de participation de 63 % en 2016 vs 52 % en 2015), et ont complété leur questionnaire à hauteur de 92 %, confirmant l'implication croissante des acteurs en matière d'ESG. Près de 3 000 données extra-financières quantitatives et qualitatives sur les sociétés de gestion infrastructure ont ainsi été recueillies cette année.

L'équipe de SWEN Capital Partners dispose désormais d'une base de plus de 75 000 données ESG sur le non coté, que ce soit en private equity comme en infrastructure.

Le questionnaire « société de gestion », permet d'analyser :

- La **démarche RSE** (Responsabilité Sociale des Entreprises) de la société de gestion (infographie *REPÈRES*).
- Sa **démarche d'intégration des critères extra-financiers** dans ses investissements et la gestion d'actifs (infographie *EN BREF*).

Lorsque le domaine couvert était similaire, SWEN Capital Partners s'est efforcé de reprendre les questions figurant dans le reporting annuel des UN-PRI (Direct Infrastructure PRI Reporting Framework) afin d'en optimiser le traitement par les sociétés de gestion déjà signataires et qui avaient à remplir ce reporting en 2016.

Les caractéristiques de l'univers infrastructure étudié en 2016 sont présentées dans l'infographie *ÉCHANTILLON* ci-contre.

ÉCHANTILLON

Caractéristiques de l'univers des sociétés de gestion d'infrastructure interrogées
Résultats du questionnaire ESG



41 sociétés de gestion

≈ 275 Mds € AUM

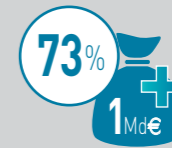


63%

des sociétés de gestion ont répondu au questionnaire. Elles ont répondu en moyenne à 92 % des questions.

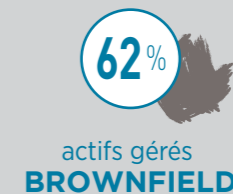
CARACTÉRISTIQUES DE L'UNIVERS ANALYSÉ

TAILLE



GÈRENT PLUS D'UN MILLIARD D'EUROS

STRATÉGIES

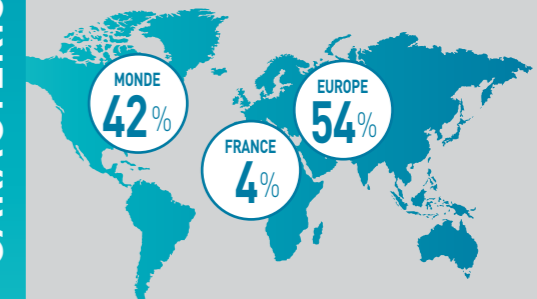


actifs gérés BROWNFIELD



actifs gérés GREENFIELD et ÉNERGIES RENOUVELABLES

ZONES D'INVESTISSEMENT



Données au 31/12/15 sur la base de l'univers analysé

REPÈRES

Démarche RSE des sociétés de gestion d'infrastructure interrogées
Résultats du questionnaire ESG



81% des sociétés de gestion SONT SIGNATAIRES DES PRI

ENVIRONNEMENT

ENVIRONNEMENT

96% des sociétés de gestion ont mis en place des mesures pour réduire les impacts environnementaux

BILAN CARBONE

40% des sociétés de gestion ont effectué leur bilan carbone lors des 5 dernières années

SOCIAL

FEMMES

1/6 1 personne sur 6 est une femme au sein de l'équipe d'investissement

FORMATION

72% des collaborateurs ont suivi une formation au cours de l'année écoulée

BUDGET

1,3% de la masse salariale est allouée à la formation

GOUVERNANCE

INDÉPENDANCE

24% des membres du Conseil sont indépendants

DIRIGEANTS

13% des membres du Comex sont des femmes

EN BREF

Politique d'Investissement Responsable des sociétés de gestion d'infrastructure interrogées
Résultats du questionnaire ESG



INVESTISSEMENT

88% des sociétés de gestion ont formalisé leur politique d'Investissement Responsable

24% des sociétés de gestion publient sur leur site internet un reporting ESG

96% des sociétés de gestion rapportent effectuer une analyse ESG dans leur dossier d'investissement

86% des sociétés de gestion SUIVENT LES PERFORMANCES ESG de leurs actifs en portefeuille

dont 94% communiquent sur la QUALITÉ ESG DES ACTIFS EN PHASE DE CESSION

Données au 31/12/15 sur la base de l'univers analysé

FOCUS SUR LES DÉMARCHES ESG DES SOCIÉTÉS DE GESTION

Les principaux résultats de l'analyse sont synthétisés dans les infographies de ce dossier et permettent d'établir un référentiel pour les sociétés de gestion sur leur démarche RSE et leur politique d'Investissement Responsable. Ils permettent de constater le positionnement des sociétés de gestion d'infrastructure sur ces enjeux extra-financiers et à chacune d'entre elles de se situer par rapport à ses pairs. Ces résultats sont également intéressants à analyser en comparaison par rapport à ceux observés les années précédentes. En effet, l'enquête de 2016 vient confirmer les dynamiques observées les années précédentes. En deux ans, les progrès sont significatifs. Les sociétés de gestion sont de plus en plus nombreuses à s'engager publiquement à intégrer des critères ESG dans leur processus d'investissement :

- 81 % du panel analysé est signataire des PRI alors qu'ils n'étaient que 70 % en 2014,
- La moitié de notre panel rapporte être membre d'une organisation collaborative comme par exemple LTIIA, GRESB, GIIA*... destinée à promouvoir l'ESG au sein de la profession. Et ces engagements s'accompagnent d'actes concrets :
- 86 % des sociétés de gestion rapportent avoir mis en place un suivi de leurs actifs via la mise en place de KPI ESG (Key Performance Indicators) vs 53 % en 2014,
- 24 % rendent public leur reporting ESG (17 % en 2015).

* LTIIA : Long Term Infrastructure Investors Association / GRESB : Global Real Estate Sustainability Benchmark / GIIA : Global Infrastructure Investor Association

Actifs sous-jacents

De la même manière que pour ses sociétés de gestion, l'équipe de SWEN Capital Partners a élaboré un questionnaire ESG dédié pour évaluer les performances des actifs d'infrastructure sous-jacents.

En 2016, ce questionnaire a été affiné pour s'adapter aux caractéristiques des actifs d'infrastructure et aux spécificités de leurs enjeux ESG. Il est également modulable selon le profil, *Greenfield* ou *Brownfield*, de l'actif évalué. Ainsi, le questionnaire est composé d'une soixantaine de questions dont une vingtaine communes aux actifs *Greenfield* et *Brownfield*. Le questionnaire a été construit de telle sorte à répondre aux différents enjeux ESG auxquels sont confrontés les actifs d'infrastructure tout au long de leur cycle de vie, de la conception à l'exploitation en passant par la phase de construction.

117 actifs d'infrastructure (65 % de *Brownfield* et 35 % de *Greenfield*) ont répondu au questionnaire. Ainsi plus de 3 200 données ont pu être analysées permettant de restituer un positionnement ESG individuel, actif par actif, et en consolidé au niveau de l'univers global (cf. infographie ci-contre).

Cette analyse en transparence de son portefeuille permet à SWEN Capital Partners de mesurer et suivre dans le temps des indicateurs de performance ESG directement au niveau des actifs d'infrastructure financés et vient enrichir la qualité de son suivi et de sa gestion des dossiers en portefeuille.

ÉCHANTILLON

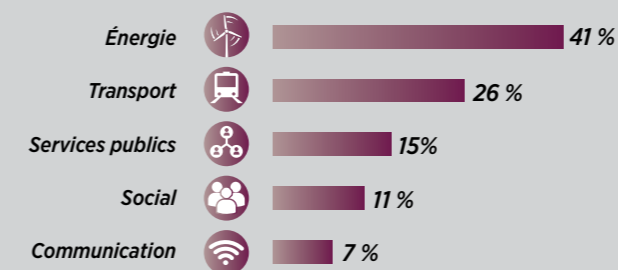
Caractéristiques de l'univers des actifs financés et ayant répondu
Résultats du questionnaire ESG



SECTEURS

117 ACTIFS FINANCÉS

par les sociétés de gestion d'infrastructure en portefeuille



LOCALISATION DES ACTIFS



Données au 31/12/15 sur la base de l'univers analysé

INDICATEURS

Démarche RSE des actifs financés et ayant répondu
Résultats du questionnaire ESG



ENVIRONNEMENT

CONCEPTION (GREENFIELD)

1/2 1 projet sur 2 prend en compte les aspects liés à la réhabilitation des sites dès la phase de conception

CONSTRUCTION (GREENFIELD)

18% des actifs en construction rapportent avoir été confrontés à une pollution des sols qui a nécessité une intervention extérieure

EXPLOITATION (BROWNFIELD)

60% des actifs ont effectué des travaux de rénovation pour améliorer leur efficacité énergétique et/ou réduire leurs émissions de GES

SOCIAL

CONCEPTION (GREENFIELD)

3% des projets ont donné lieu à une mobilisation de la société civile contre sa réalisation

CONSTRUCTION (GREENFIELD)

38% des fournisseurs intervenant sur les chantiers sont des PME locales selon les répondants

EXPLOITATION (BROWNFIELD)

94% des salariés des actifs sont en CDI

GOUVERNANCE

SUPPLY CHAIN

95% des actifs sélectionnent ou suivent leurs fournisseurs selon les critères environnementaux et/ou sociaux

ÉTHIQUE

83% des actifs ont adopté une démarche spécifique de lutte contre la corruption

Données au 31/12/15 sur la base de l'univers analysé

CE QU'IL FAUT EN RETENIR

Le constat est le même pour l'ensemble des pays européens, les fondamentaux de l'infrastructure sont là : sous-investissement chronique depuis les années 80, contrainte budgétaire de la sphère publique, ouverture à la concurrence des secteurs monopolistiques contrôlés par l'État... Pour suppléer au manque d'investissement et répondre aux besoins en infrastructure des populations et des acteurs économiques, les bailleurs de fonds privés ont un rôle important à jouer. Et ce à plus forte raison que le contexte de taux historiquement bas rend la classe d'actifs infrastructure particulièrement attractive. Ainsi les financeurs privés sont tout désignés pour accompagner les collectivités dans leur projet d'infrastructure. Pour renforcer leurs liens avec les puissances publiques et les populations, ces acteurs doivent également démontrer leur attachement à considérer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tout au long du cycle de vie des projets considérés.

Investisseurs de long-terme par excellence, les bailleurs de fonds en infrastructure sont particulièrement concernés par les grandes tendances et enjeux globaux en matière ESG. En premier lieu parce que la viabilité d'un projet et son retour sur investissement sont conditionnés par de nombreuses contraintes, réglementaires ou non, (impacts environnementaux, acceptation sociale des projets...) qui peuvent remettre rapidement en question sa faisabilité et sa rentabilité. Ces contraintes doivent être abordées bien en amont de la construction de l'actif et tout au long de son cycle de vie. Les exemples sont nombreux de projets ou actifs d'infrastructure qui ont suscité la controverse par manque de diligence. Ensuite, parce que les actifs d'infrastructure s'inscrivent dans le temps long. L'étude et l'anticipation des grandes évolutions sociales (évolution des modes de consommation, de déplacement, démographie) et environnementales (changement climatique, évolutions réglementaires) sont indispensables. Ainsi, les sociétés de gestion en infrastructure ne sont pas uniquement incitées à intégrer les aspects ESG dans leur stratégie et processus d'investissement mais, d'une certaine manière, contraintes.

Toutefois, nombreuses sont aujourd'hui les sociétés de gestion à aller au-delà de ces contraintes et à s'être engagées dans une démarche approfondie d'intégration de critères ESG. Le véritable défi réside désormais dans leur capacité à communiquer sur leurs démarches et à mesurer leurs performances extra-financières pour démontrer les nombreuses externalités positives induites par leurs activités et leurs actifs sous-jacents.

Cette demande de transparence vient récemment d'être formulée par la législation française avec le vote de l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique et écologique. Pour rappel, ce dernier demande aux investisseurs institutionnels de communiquer, dès l'exercice 2016, sur :

- Les modalités de prise en compte des critères ESG dans les politiques d'investissement,
- La prise en compte des risques climatiques et la participation à la transition énergétique et écologique.

Si l'article 173 s'adresse avant tout aux investisseurs institutionnels français, c'est pour inciter ces derniers à jouer un rôle moteur en précisant dans leur cahier des charges leurs attentes en matière d'intégration ESG et de gestion du risque climat. In fine, toutes les sociétés de gestion devront se conformer aux attentes de leurs investisseurs et sont amenées à s'engager vers toujours plus de transparence et d'intégration de critères ESG. Et sont au même titre, elles aussi, touchées par ces obligations réglementaires en matière de communication.

Certaines sociétés de gestion n'ont cependant pas attendu la promulgation de la Loi sur la Transitions Énergétique pour adopter une politique d'investissement responsable et à s'engager publiquement. Elles sont ainsi de plus en plus nombreuses à avoir signé les Principes pour l'Investissement Responsable et à devenir membre d'initiatives sectorielles visant à promouvoir l'ESG au sein de la classe d'actifs infrastructure comme le GRESB (fondé en 2009 à l'origine sur l'immobilier), la LTIIA (créée en 2014) ou bien encore la GIIA (fondée en 2015). Autant d'organisations qui sont amenées à fixer les standards de demain en matière d'intégration des critères ESG, afin de communiquer de manière homogène et concertée au nom d'une classe d'actifs responsable. Un challenge qui se transforme en opportunité! ■



“ *Les investisseurs institutionnels doivent pouvoir comparer les performances ESG du non coté avec les autres classes d'actifs traditionnelles afin de rendre la classe d'actifs toujours plus attractive et accessible* ”

Jérôme Delmas, Directeur Général, et Isabelle Combarel, Directeur des Investissements et responsable ESG, SWEN Capital Partners

Pourquoi l'harmonisation des données ESG communiquées est-elle importante ?

Nous observons une grande disparité entre les acteurs dans les indicateurs ESG sur lesquels ils « reportent ». Dans un contexte où les allocations des investisseurs institutionnels augmentent sur l'infrastructure et le non coté de manière générale, les attentes des investisseurs institutionnels sont là aussi de plus en plus fortes. Et la question de l'harmonisation de certaines mesures ESG communiquées par les fonds est importante pour plusieurs raisons :

- L'investisseur institutionnel doit pouvoir agréger à l'échelle d'un portefeuille diversifié d'infrastructure ces performances ESG sur un nombre restreint d'indicateurs communs et ainsi les suivre dans le temps,
- Il doit pouvoir comparer avec les performances ESG des autres classes d'actifs traditionnelles.

L'objectif recherché est de pouvoir « gommer » au maximum certaines spécificités du non coté en termes d'information pour rendre la classe d'actifs toujours plus attractive et accessible, pour être de moins en moins considérée comme étant une alternative « périphérique » et ainsi accompagner les investisseurs institutionnels dans le renforcement de leurs investissements en non coté.



CANDICE BRENET

ARDIAN

Actifs sous gestion : 60 Mds \$

Actifs sous gestion en Infrastructure : 8 Mds \$

Candice Brenet est Managing Director et Responsable du pôle CSR et Investissement Responsable au sein d'Ardian. En charge du développement et de la mise en place de la stratégie ESG d'Ardian depuis 2009, elle est également Chef de Cabinet de Dominique Gaillard, membre du comité exécutif et Responsable de l'activité Fonds Directs. Pour cette professionnelle de l'investissement responsable, il est indispensable de faire le lien entre engagement sociétal et compétitivité de l'entreprise au travers de résultats chiffrés.



sure a également pour vertu de valoriser le travail effectué par les différentes équipes concernées, notamment les directions de la production et des ressources humaines.

Cet exercice est plus aisé dans le secteur industriel même si la démarche conserve toute sa pertinence dans les services, notamment du point de vue de la rétention des talents. Nous avons ainsi constaté que la mise en place d'un programme de gestion de talents au sein d'une entité de 300 salariés a permis une baisse de 400 000 euros en coûts de recrutement et de déperdition de productivité.

MdA : Ardian vient de réaliser une importante levée de fonds dans le LBO Mid Cap. Quelle place ont pris les questions ESG lors du processus de souscription ?

C.B : Ce que nous avons constaté, c'est que les demandes liées à l'ESG concernent aujourd'hui tous types de géographies et tous types d'investisseurs. Lors de la levée d'Ardian LBO Fund VI, nous avons vraiment observé une poussée des demandes, que nous constatons aussi à l'échelle d'Ardian. Au cours des dernières années, plus

de 80 clients nous ont interrogés sur l'ESG, ce qui représente 50% de nos encours sous gestion. Et même si le niveau de maturité demeure hétérogène, les demandes se font plus précises.

MdA : Justement, de ce point de vue-là, avez-vous constaté une différence dans la manière dont les classes d'actifs LBO et Infrastructure intégraient ces thématiques ?

C.B : Je n'observe pas de différences notables entre Infrastructure et LBO dans le traitement des questions ESG à l'intérieur du portefeuille d'Ardian. Reste que les actifs Infrastructure ont vocation à répondre aux besoins d'intérêt général. Et que les énergies renouvelables visent par essence à lutter contre les effets du changement climatique. L'ESG fait donc partie intégrante de cette classe d'actif, ce qui explique sans doute que les investisseurs institutionnels qui s'y intéressent nous font souvent remplir un questionnaire ESG spécifique dans le cadre de leur due diligence. Dans le LBO, les demandes sont moins systématiques mais cherchent de plus en plus à capter la démarche ESG et ses impacts.

MdA : Les fonds d'investissement ont fait de grands efforts de communication en matière d'ESG au cours des dernières années. L'ESG n'est-elle pas au fond une affaire de communication ?

C.B : Chez Ardian, nous avons pris le parti de travailler sur les thématiques ESG de manière discrète avant de communiquer auprès du marché sur des éléments objectifs. En reliant les sujets extra-financiers aux questions de compétitivité, nous avons pu adosser notre communication à des éléments tangibles.

Au-delà, j'ai constaté une certaine lassitude de la part des investisseurs institutionnels autour du discours relatif à l'ESG. Ils veulent désormais savoir ce que fait l'actionnaire pour améliorer

les pratiques au sein des entreprises. Pourquoi ? Probablement parce que l'ESG permet à certains d'entre eux de justifier de leur choix d'allocation dans les segments de l'Infrastructures et du Capital-Investissement, deux classes d'actifs alternatives. Ils ont donc besoin d'éléments concrets.

En tant que société de gestion, nous avons le devoir de leur remonter une information digeste et pertinente. C'est essentiel pour que l'ESG reste un vecteur de transformation et ne devienne pas un sujet administratif.

MdA : Aujourd'hui, quelles sont les nouvelles initiatives que vous avez pu appliquer à l'ensemble de vos participations ?

C.B : Difficile de généraliser. Les sociétés de services seront souvent plus sensibles aux sujets de ressources humaines, comme par exemple la création d'un comité de médiation pour résoudre les rapports managériaux, alors que les problèmes liés à l'environnement occuperont naturellement une place centrale dans l'industrie.

Mais en réalité, tout dépend de l'histoire de l'entreprise et de ses besoins. C'est d'ailleurs pour cette raison que notre politique consiste à d'abord écouter le management de l'entreprise avant de lui proposer de nouvelles initiatives extra-financières. L'ESG est le produit d'une co-construction entre un dirigeant et son actionnaire. ■



Nous avons le devoir de remonter une information digeste et pertinente. C'est essentiel pour que l'ESG reste un vecteur de transformation et ne devienne pas un sujet administratif



Candice Brenet
Ardian

MdA : Ardian s'est intéressé très tôt aux thématiques ESG. Comment s'explique cet ancrage historique ?

Candice Brenet : Au départ, notre programme ESG est parti de la volonté d'Ardian de partager les produits de la création de valeur avec les salariés des sociétés en participation en versant une partie du produit de cession. Depuis 2008, 16 M€ ont ainsi pu être redistribués à 7 000 salariés des différentes participations que nous avons cédées.

Le partage de la valeur reste essentiel dans notre dispositif que nous continuons à développer activement en multipliant les initiatives. Un des sujets sur lesquels nous travaillons aujourd'hui est l'évaluation des bénéfices de la démarche ESG en termes de performances financières pour l'entreprise. C'est un axe de travail important pour les années à venir.

MdA : Qu'en est-il exactement ?

C.B : Chez Novacap par exemple, dont nous avons été actionnaires près de cinq

ans, les résultats sont très probants. Nous avons ainsi évalué que l'optimisation de la consommation de matières premières par l'amélioration du traitement des déchets et du processus industriel, ainsi que la modernisation de l'outil de production, ont généré un bénéfice global de plus de 2 M€ et une baisse de 11% des émissions de CO².

Autre exemple toujours chez Novacap : la sécurité au travail. La baisse de 75% du taux de fréquence des accidents observé entre 2011 et 2015 a permis de réaliser une économie de 500 000 €. Preuve que le travail effectuée sur les questions extra-financières permet réellement d'améliorer la performance.

MdA : Pour autant, les bénéfices d'une démarche EGS sont-ils toujours quantifiables ?

C.B : Pas toujours et souvent de manière incomplète. Et en réalité, la frontière entre financier et non financier tend à s'estomper. Mais il demeure important de produire des chiffres afin d'être en mesure de convaincre. Ce travail de me-



THIERRY FRANCK DE PREAUMONT IDEX

Actionnaire de référence : Cube IM

Chiffre d'affaires 2015 : 700 M€

Avec 3 600 salariés, IDEX est une ETI française de premier plan spécialisée dans les services à l'énergie et à l'environnement. Elle est aujourd'hui titulaire d'une 50aine de contrats de réseaux de chaleur noués avec les collectivités locales et investit chaque année 10% de son chiffre d'affaires dans le développement d'infrastructures en France. Son président, Thierry Franck de Preaumont, nous explique en quoi la démarche ESG fait partie intégrante du business model de son entreprise.

“
Les prestations de service aux occupants dans l'habitat social ou la création de blanchisseries ou de boulangeries en milieu carcéral constituent des cas d'école de ce qu'IDEX est capable d'entreprendre dans le domaine social
”

Thierry Franck de Preaumont
IDEX

MdA : A quand remonte l'engagement d'IDEX en matière d'ESG ?

Thierry Franck de Preaumont : Notre engagement ne date pas d'hier. IDEX est un pionnier des énergies renouvelables qui a participé à la création de la Compagnie du vent et s'est engagé dès la fin des années 80 dans les processus de production d'énergies locales par méthanisation, géothermie et biomasse. Un engagement sociétal qui se retrouve également dans nos contrats de prestations de services énergétiques pour des clients comme les bailleurs sociaux ou l'administration pénitentiaire. Notre démarche ESG s'inscrit donc dans deux directions : d'un côté, la préservation de l'environnement au travers du développement des énergies renouvelables et de l'autre, une offre de sobriété énergétique dans le cadre de l'intégration de services.

MdA : Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets ?

T. FdeP : Les prestations de service aux occupants dans l'habitat social ou la

création de blanchisseries ou de boulangeries en milieu carcéral constituent des cas d'école de ce qu'IDEX est capable d'entreprendre dans le domaine social. Aujourd'hui l'administration pénitentiaire française nous demande de couvrir l'ensemble de la chaîne des services techniques associés, dont la fourniture de travail aux détenus.

Dans le domaine environnemental, notre entreprise est naturellement un acteur de premier plan de la transition énergétique. Pourquoi ? Parce que nous mobilisons les ressources énergétiques des territoires, la biomasse disponible, l'énergie géothermale des nappes en sous sol, ou l'énergie de récupération des déchets dont la valorisation ultime est leur transformation en énergie pour alimenter les villes. Le coût de l'investissement, par exemple pour récupérer la chaleur des nappes fossiles existant en profondeur sous le bassin parisien, suppose toutefois une forte densité urbaine et une capacité d'alimentation via un réseau de chaleur. Notre métier de base est donc la transition énergétique grâce à la mobilisation d'énergies locales.

MdA : Quelle est votre stratégie de communication sur ces questions ?

T. FdeP : Nous ne menons pas une politique de communication formalisée ESG en tant que telle mais comptons plutôt sur l'exemplarité de nos actions. Il s'agit d'une démarche séquentielle. En fait, notre communication s'adresse en premier lieu à nos clients, qu'il s'agisse des collectivités locales ou des entités privées ou publiques comme les gestionnaires d'immeubles, les hôpitaux ou l'activité tertiaire. Cette question devient d'autant plus centrale que nos interlocuteurs sont eux-mêmes engagés dans des projets de construction de la ville durable, ce qui sous-entend notamment la création d'emplois de long terme et la mise en place de démarches respectueuses de l'environnement. Nous accompagnons cette démarche par l'ouverture pédagogique de nos sites.

MdA : Qu'en est-il de votre communication interne ?

T. FdeP : La démarche est plus récente. Pour le moment, nous nous appuyons sur trois leviers : une application "Ma sécurité" qui permet de faire remonter des informations à partir des smartphones que nous généralisons auprès de nos collaborateurs, une enquête lancée par le Comité d'Entreprise sur la Sécurité au Travail et enfin la mise en place d'une charte d'achats responsables. Il s'agit donc surtout d'une communication segmentée par thèmes. Notre objectif est que l'ESG ne devienne pas uniquement un sujet de préoccupation pour l'équipe de direction mais que la démarche soit réellement collective et appropriée au plus profond de l'entreprise.

MdA : Quelle place occupe l'ESG dans la remontée d'informations à vos actionnaires ? De quelle manière collaborez-vous ensemble sur ces questions ?

T. FdeP : Nous collaborons de manière très étroite avec Cube IM sur le sujet, à la fois dans la détermination des plans d'actions et dans le reporting. Au moment de sa prise de contrôle, notre actionnaire s'est notamment intéressé à la remontée d'informations ESG. C'est ainsi à son initiative que nous avons mis en place un système de suivi en partenariat avec PwC, qui a notamment donné lieu à une évaluation de notre empreinte carbone. Aujourd'hui, les priorités analysées à partir de notre reporting ESG se répartissent en sept thèmes : la gouvernance, l'environnement, les Ressources Humaines et la Sécurité, l'éthique des affaires, l'innovation, la chaîne logistique et l'investissement dans les communautés.

MdA : Les thématiques abordées sont donc nombreuses. Où se situent vos priorités ?

T. FdeP : L'environnement en premier lieu, un sujet majeur pour IDEX puisqu'il donne du sens au travail de nos équipes en l'inscrivant dans un objectif de long terme : réduire l'empreinte carbone pour les générations futures. Viennent ensuite les questions sociales. Nos collaborateurs se déplaçant en permanence sur l'ensemble du territoire français, nous sommes particulièrement sensibles à la question de la sécurité au volant. Le challenge conduit que nous avons lancé a permis une réduction significative de notre accidentologie.

MdA : En tant que dirigeant d'entreprise, quel bénéfice avez-vous retiré de initiatives menées depuis 2011 dans le domaine de l'ESG ?

T. FdeP : Sur ces questions, je considère qu'avoir un fonds d'infrastructure à son capital comme Cube IM constitue une chance extraordinaire dans la mesure où il s'agit d'un investisseur de long terme. Or l'ESG ne peut s'envisager que sur une période longue. Les démarches ESG comprennent en



effet deux versants : intérieur avec les salariés mais aussi extérieur avec le concours des clients, des fournisseurs et les actionnaires. La contribution des différentes parties prenantes de l'entreprise est donc essentielle.

MdA : Pensez-vous que le rendement économique des pratiques ESG soit quantifiable sur une base annuelle comme un Ebitda par exemple ? Le concept de "performance ESG" ou "RSE" vous semble-t-il approprié ?

T. FdeP : Ma réponse se fera en deux temps : oui, il est possible de mesurer l'impact économique et financier d'une démarche ESG mais un tel calcul n'a de sens que sur une base pluri-annuelle et non pas seulement annuelle, en particulier dans le domaine environnemental. Plusieurs logiques peuvent d'ailleurs se superposer au moment d'effectuer les calculs de valorisation et surtout, certains aspects échappent totalement à la quantification, à l'image de la qualité du climat social ou de la réputation. On se trouve alors davantage dans la sphère immatérielle, qui contribue clairement à la valeur de l'entreprise. ■



SERGE SAVASTA OMNES CAPITAL

Actifs sous gestion d'Omnes Infrastructure :
700 M€

Axes d'investissement : Transition énergétique
(EnR et immobilier HPE)

Serge Savasta est Associé Gérant de l'activité Infrastructure et membre du comité de Direction d'Omnes Capital. Alors qu'il vient de lancer un nouveau véhicule d'investissement dédié à la construction de bâtiments durables, l'investisseur insiste sur l'importance prise par les aspects ESG dans les choix d'allocations effectués par les institutionnels para-publics comme la Banque Européenne d'Investissement ou la Caisse des Dépôts et Consignations.



précis comme le nombre d'emplois directs ou indirects créés ou encore l'empreinte carbone de nos projets.

Cette communication ciblée en direction des institutionnels prend donc tout son sens, en particulier pour les investisseurs para-publics comme la BEI qui représentent jusqu'à 30% de notre base de souscripteurs, ou pour des investisseurs pionniers dans les ESG comme SWEN. Leurs attentes sont très fortes.

Nos clients privés de taille plus modeste y sont également sensibles, même s'ils ne formulent pas pour autant de demandes spécifiques en ESG.

MdA : Pour Omnes Capital dans son ensemble, comment s'organise votre reporting ?

S.S : En fait, notre remontée d'informations ESG s'effectue à trois niveaux : un reporting ESG général, un reporting intégrant des éléments ESG pour chaque véhicule d'investissement et enfin au travers d'un reporting spécifique pour certains clients qui traite notamment des questions ESG.

Mais de tous nos souscripteurs, la BEI est sans doute le plus exigeant en matière d'ESG car elle concentre les meilleures pratiques européennes sur le sujet. Ses équipes ont d'ailleurs prévu de venir faire un premier audit in situ d'ici à fin 2016 afin de se rendre

compte par elles-mêmes du travail effectué au sein de chacune de nos participations.

MdA : Vous investissez avant tout dans des actifs réels a priori moins consommateurs en main d'œuvre que d'autres segments du non coté. Cela signifie-t-il que les aspects sociaux ont relativement moins d'importance au sein de vos initiatives ESG ?

S.S : La protection de l'environnement prend naturellement un relief particulier au sein de nos initiatives. Mais le social fait également partie de nos préoccupations. Nous essayons par exemple d'accompagner l'internationalisation ou l'intégration verticale des entreprises de notre portefeuille, ce qui conduit à créer des emplois. Chez Valorem par exemple, un opérateur d'énergies vertes, les effectifs sont passés de 30 personnes en 2007 à 150 en 2016.

Lorsque nous investissons en minoritaire, nous avons également pour habitude de laisser le contrôle de la société au management, considérant que cela va dans le sens de la création de valeur sur le long terme. Il est en effet important que les actifs conservent un ancrage local, y compris au niveau de l'équipe de direction.

MdA : En France sans doute plus encore qu'ailleurs en Europe, le lancement de projets Greenfield dans les énergies renouvelables est soumis à de multiples autorisations administratives. Cela signifie-t-il, pour un investisseur comme Omnes, que vos investissements sont déjà soumis à de nombreuses contraintes visant à satisfaire l'intérêt général ?

S.S : La réglementation française est en effet très exigeante, mais l'essentiel des pratiques ESG mises en place au niveau de nos participations procèdent en fait de nos propres choix. Sur le court terme, cela peut coûter à pre-

mière vue quelques points de TRI mais ce sont des dépenses que nous amortissons largement au moment de la cession : ces initiatives permettent de sécuriser l'investissement sur la durée en suscitant l'adhésion des acteurs locaux.

J'ajouterais qu'Omnes Capital a toujours intégré les aspects réglementaires à sa thèse d'investissement, comme récemment avec le lancement de notre fonds dédié à la construction de bâtiments durables qui devance la réglementation thermique applicable en privilégiant des constructions à faible empreinte carbone. D'un point de vue ESG, nous sommes ainsi en position d'anticiper certains points que nos investisseurs ne soulèveront que dans quelques années.

MdA : Les dirigeants d'entreprise expliquent souvent que l'ESG est le produit d'une construction avec leurs investisseurs. Certaines initiatives menées au sein de vos participations vous ont-elles marqué ?

S.S : Il y a quelques années, le dirigeant de l'une de nos participations a eu l'idée de mettre en place un plan d'épargne pour ses salariés sous la forme d'un investissement en obligations convertibles dans un parc éolien de l'entreprise. C'est une formule de redistribution de la création de valeur très intelligente que nous avons ensuite proposée à d'autres participations.

MdA : Certains acteurs plaident pour des outils de reporting uniformisés en matière d'ESG. Qu'en pensez-vous ?

S.S : Une convergence des outils utilisés pour faire remonter les informations serait en effet bénéfique pour l'industrie. Mais je crois surtout qu'il convient de se concentrer sur des exemples concrets en utilisant des critères simples, faciles d'appréhension. L'ESG ne doit pas devenir un sujet trop technique. ■



La BEI nous demande des informations sur le nombre d'emplois directs ou indirects créés et l'empreinte carbone de nos projets



Serge Savasta
Omnes Capital

MdA : Quel est l'historique des initiatives ESG menées par Omnes Capital ?

Serge Savasta : Nous avons toujours mené une politique active en matière d'ESG mais la prise de conscience sur les aspects de communication remonte en fait à 2013. Depuis, nous avons mis en place un reporting ESG au niveau de la société de gestion et nommé un responsable ESG et un correspondant dédié au sein de chacune de nos équipes d'investissement : Capital Développement et Transmission, Capital Risque, Infrastructure et Co-Investissement. Cette politique ESG se matérialise également durant la phase de pré-acquisition pas des due diligence ESG, puis au cours de l'investissement par le suivi d'indicateurs spécifiques au sein des participations. En Infrastructure, nous suivons par exemple les mesures compensatoires liées aux études d'impact environnemental de nos investissements greenfield.

MdA : La dernière édition des ESG Best Practices Honors a montré que les fonds d'infrastructure n'avaient pris conscience de l'importance d'une communi-

tion dédiée en matière extra-financière qu'assez récemment. Ce phénomène s'est-il vérifié chez Omnes Capital ?

S.S : Notre équipe Infrastructure, il est vrai, avait paradoxalement accordé peu d'importance à la communication sur cette thématique. La raison en était assez simple : en tant que spécialiste de l'investissement dans les Energies Renouvelables et la transition énergétique, nous considérons être par nature en avance sur ces questions. Jusqu'à ce que nous nous rendions compte que nos réalisations n'étaient peut-être pas assez connues, ce qui nous a conduit à communiquer de manière plus pro-active.

MdA : C'est à dire ?

S.S : Nous avons mis en place une communication spécifique en matière d'ESG à destination des institutionnels qui a fait preuve de son utilité lors de la levée de notre véhicule Capenergie 3 pour lequel la Banque Européenne d'Investissement (BEI) s'est engagée dans le cadre du plan Juncker. Depuis, la BEI nous demande des informations sur des aspects bien